

**MARQUE NATIONALE DE CONFORMITE AUX NORMES NF-MEDICAL LITS
MEDICAUX**

ANNEXE 0

NORMES FRANCAISES ET SPECIFICATIONS APPLICABLES

1. OBJET :

La présente annexe à pour but de préciser les normes et spécifications complémentaires applicables.

2. NORMES APPLICABLES

- NF S 90-312 - Matériel Médico-Chirurgical - Lits en milieu hospitalier (mars 1984)
- NF EN 292-1 - Sécurité des machines - Notions fondamentales
Principes Généraux de conception - Partie 1
Terminologie de base, méthodologie (décembre 1991)
- NF EN 292-2 Sécurité des machines - Notions fondamentales (chapitres 5 et 6)
Principes Généraux de conception - Partie 2
Principes et spécifications techniques (décembre 1991)
- NF EN 60.601.1 appareils électro-médicaux - première partie :
Règles générales de sécurité (février 1991)
- NF EN 60.601.1-2 - Appareil électro-médicaux - première partie :
Règles générales de sécurité. 2 - norme collatérale : comptabilité
électromagnétique - prescriptions et essais (novembre 1993)
- Pr. CEI 601.2.38 - (1 ère édition, septembre 1994)

Références normatives conseillées pour le dossier de demande de marquage CE (dans le cadre de la Directive Européenne 93/42 CEE relative aux dispositifs médicaux

- Projet de norme PR EN 1441 (mars 1993)

3. SPECIFICATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1. LITS EN MILIEU HOSPITALIER (NF S 90-312)

3.2. REACTION AU FEU DES LITS

3.3. SPECIFICATIONS PARTICULIERES DE SECURITE

3.3.1. Test sur les accessoires

3.3.2. Alarme

3.3.3. Aptitude au roulement

3.3.4. Angle relève dos - relève cuisses

3.3.5. Barrières

a) Les barrières doivent être à sécurité positive (encliquetage automatique en position haute). Une force de 80 daN, appliquée horizontalement, dans le sens de

rotation de la barrière, ne doit pas déverrouiller le système de sécurité et la barrière doit rester fonctionnelle.

b) Une force latérale de 50 daN, appliqué 10 fois pendant 30 secondes chaque fois, au 1/4 de la barrière par rapport à l'extrémité de celle-ci en haut, ne doit pas déverrouiller le système de sécurité et la barrière doit rester fonctionnelle (vers l'intérieur et l'extérieur).

c) Une force verticale de 50 daN, appliqué vers le haut et vers le bas, 10 fois pendant 30 secondes chaque fois, au 1/4 de la barrière par rapport à l'extrémité de celle-ci, en haut, ne doit pas verrouiller le système de sécurité de celle-ci et la barrière doit rester fonctionnelle.

3.3.6. Position d'urgence

<http://www.hosmat.fr>